

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

Établissement universitaire récent créé par le décret du 30 décembre 2005, l'INS HEA a fondé en 2011 son premier projet d'établissement sur :

- Le développement d'une politique de recherche, d'une offre de formation et d'une production de ressources s'inscrivant dans le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Le renforcement de l'ancrage international de l'établissement, avec l'élaboration d'une stratégie internationale clairement affichée.

L'INS HEA s'inscrit dans une réflexion internationale sur la scolarisation, la formation professionnelle et l'insertion sociale des personnes à Besoins Educatifs Particuliers. L'Institut développe des actions de coopération et d'échanges et déploie une stratégie affirmée autour de partenariats en Europe. Au-delà, il représente la France à la "European Agency for Special Needs Education".

Sa politique de recrutement est orientée vers des candidatures à forte coloration internationale. Ses enseignants chercheurs, au nombre de 8 en 2011-12, de 16 en 2012-13 et de 22 prévus en 2013-14 ont tous une expérience à l'international.

Dans le domaine de la recherche, L'INS HEA s'est doté d'un groupe de recherche propre, le Groupe de Recherche sur le Handicap, l'Accessibilité et les Pratiques Éducatives et Scolaires (GRHAPES), reconnu Equipe d'Accueil (EA 7287) en octobre 2012.

Le Projet d'établissement prévoit de renforcer la politique de partenariats internationaux visant à développer les mobilités de recherche pour les enseignants et les étudiants. Un PCRD est en cours de préparation et le développement d'une cotutelle de thèse se met en place avec l'université de Bologne. La visibilité scientifique de ce groupe passera par la possibilité d'exposer ses travaux dans les manifestations scientifiques internationales (le GRAPHES organise 1 à 2 colloques scientifiques internationaux par an). Ceci est actuellement possible par un système de bourse interne mais reste limité.

Par ailleurs, certains membres du GRAPHES ont une expertise particulière au plan international (OCDE, ICSSPE).

Enfin, l'ancrage de l'INSHEA dans le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) Paris Lumière et son adhésion à l'IFRH (Institut Fédératif de Recherche sur le Handicap et les handicaps) constituent une base solide pour construire une véritable politique scientifique internationale.

Dans le domaine de la formation, l'INS HEA propose depuis 2011 des Masters dans le domaine des sciences humaines et sociales des Licences Pro sur l'enseignement de la LSF et LPC en milieu scolaire en partenariat avec l'Université Paris 8.

A cette offre de formation, s'ajouteront en 2013 une Licence Educateur technique spécialisé et médiation par le travail, deux nouveaux parcours pour le master PIHA2 et un DU intitulé Favoriser l'accès à l'emploi. Cette évolution récente vers une offre de formation de type universitaire permet d'engager le processus de mobilité des étudiants qui constitue désormais un élément important des cursus de formation.

Elle offre de nouvelles opportunités en terme d'échanges, de cursus intégrés avec mobilité obligatoire et de double diplôme (actuellement à l'étude).

Les enseignements de Master 2 sont programmés de telle sorte que les étudiants puissent effectuer 3 mois de stage à l'étranger. En retour, l'INS HEA favorise l'accueil d'étudiants étrangers dans ses formations et continue à répondre aux commandes de modules de formation continue « standard » ou « à la carte » en provenance d'organismes étrangers.

L'INS HEA étant un jeune institut doté d'une Charte Erasmus depuis septembre 2012 seulement, la mobilité entrante reste encore timide. De même, les enseignants chercheurs s'engagent progressivement dans la mobilité sortante ; des mobilités d'une semaine pour des activités de formation ont cependant déjà eu lieu au Danemark, en Belgique, Italie et Lituanie et un doctorant italien a été accueilli en 2012. Un étudiant haïtien et une doctorante russe sont attendus en 2013-14.

L'obtention d'une Charte Erasmus sera un excellent support pour développer notre stratégie internationale, en matière de développement des échanges et des mobilités de formation et recherche ou en matière de projets de coopération.

La Charte Erasmus permettra la mobilité de recherche pour les étudiants et les enseignants ainsi que la participation à des programmes de recherche dans le cadre de réseaux thématiques universitaires européens.

Enfin, elle permettra d'améliorer la qualité de nos formations par la participation d'enseignants étrangers, la mise en place possible de programmes intensifs intégrés à nos Masters ou de cours communs pouvant conduire à des co-habilitations avec des universités européennes.

L'INS HEA s'est doté d'un service des relations internationales (SRI) qui a pour mission de gérer, de suivre et de coordonner l'ensemble des activités internationales de l'Institut. Sous la responsabilité d'une Ingénieure d'Études, il est composé de trois chargées de projet, formées au suivi et à la gestion de projets européens et de coopération internationale et d'une secrétaire.

Le GRAPHES et la direction des études en charge de la coordination et du pilotage des formations travaillent en étroite collaboration avec le SRI, à la mobilité de formation et de recherche des étudiants et des enseignants et à la mise en œuvre de projets internationaux de formation et de recherche.

Les missions du SRI sont :

- Assurer une veille et le repérage des programmes de financement et des appels d'offre, et diffuser les informations aux étudiants et aux personnels concernés, via le service de communications,
- Gérer la mobilité entrante et sortante des étudiants et des personnels,
- Accompagner les réponses aux appels d'offre et effectuer des recherches de financements complémentaires,
- Suivre sur les plans administratif, financier et logistique les projets développés,

Ainsi, au cours des 5 dernières années, l'INS HEA, a conduit de nombreux projets de coopération comme par exemple :

- Un projet Tempus ayant pour objectif de contribuer à l'élaboration d'un schéma directeur de scolarisation des élèves handicapés
- Un projet Grundtvig engageant des partenaires européens dans une réflexion sur la formation des enseignants en milieu carcéral.
- Un projet d'accompagnement à la mise en œuvre d'un Centre de Ressources et de Diagnostic au sud Liban (Saïda)
- Un projet Leonardo transfert d'innovation « Univers'emploi » ayant pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi des étudiants en situation de handicap.
- Un projet d'appui à la refondation du système éducatif haïtien et plus particulièrement la formation de personnels dans une perspective de scolarisation des enfants en Haïti.

L'INS HEA adhère aux principes de la nouvelle stratégie pour la modernisation et l'internationalisation de l'enseignement supérieur publiée par la Commission en septembre 2011. Il est également engagé dans une démarche qualité ayant pour objectif d'améliorer sa gouvernance, son fonctionnement et l'obtention d'une certification ISO 2001.

En signant la Charte Erasmus, l'INS HEA s'engage à contribuer aux objectifs de la stratégie pour la modernisation et l'internationalisation de l'enseignement supérieur et notamment :

- Augmenter le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur : l'accessibilité, ligne de force de la recherche et de la formation à l'Institut le met en capacité de proposer des formations diplômantes en réponse à la création de "nouveaux métiers » liés à la mise en œuvre de la loi 2005-102 (Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées). L'INS HEA a associé son Master PIHA 2 aux formations certifiantes qu'elle dispensait jusqu'alors. Il développe des licences pro et DU pour requalifier certaines professions du secteur médico-social concernant des professions émergentes (métiers de l'accompagnement et de la mise en accessibilité pour les personnes à besoins éducatifs particuliers dans le domaine des sports, loisirs, culture et insertion professionnelle). Par ailleurs, il adosse ses formations aux travaux du GRHAPES dont les projets de recherche associent étroitement chercheurs et formateurs pour favoriser la synergie entre recherche fondamentale et recherche finalisée. L'Institut met tout en œuvre pour optimiser les taux de réussite et d'insertion professionnelle de ses « nouveaux » étudiants. Il développe dans cette perspective depuis 2011 la Validation des Acquis Professionnels (VAP). Dans un souci de lutte contre les discriminations, il a mis en place une cellule d'accessibilité en mesure d'évaluer finement les besoins spécifiques des étudiants handicapés et d'y répondre en proposant aides et adaptations.
- Développer des modalités de formation plus adaptées aux usagers intéressés par ces formations (Master en apprentissage, en alternance, parcours hybrides présentiel/e-learning).
- Offrir aux étudiants et aux enseignants la possibilité d'acquérir des compétences supplémentaires en encourageant la coopération sous forme de mobilité individuelle

d'étude, de stage, de recherche dans les établissements d'enseignement supérieur partenaires et dans des entreprises et autorités locales étrangères (master PIHA2 spécialité 2 notamment); permettre la participation à des activités d'enseignement intégré, programmes intensifs (déjà prévus notamment dans le domaine de l'accessibilité aux loisirs), doubles/multiples diplômes.

- Donner à ces activités reconnaissance et visibilité, évaluer les résultats du suivi interne des activités internationales de mobilité et de coopération obtenus.